



PATRIARCAT DE MOSCOU

Département des relations ecclésiastiques extérieures

Le Conseil œcuménique des églises exprime sa préoccupation au sujet de la laque des Grottes de Kiev



World Council of Churches

Service de communication du DREE, 21.03.2023. “Le Conseil œcuménique des églises est inquiet et attristé des informations sur certains actes présumés commis à l’encontre de l’Église orthodoxe ukrainienne”, a déclaré le docteur Jerry Pillay, secrétaire général du Conseil œcuménique des églises le 17 mars 2023.

Les autorités ukrainiennes ont récemment exigé que la communauté de la laque de la Dormition des Grottes de Kiev de l’Église orthodoxe ukrainienne quitte le territoire du monastère avant le 29 mars.

“Malheureusement, semblables actes, notamment à l’encontre de la communauté monastique de l’Église orthodoxe ukrainienne de la laure de la Dormition des Grottes de Kiev, sont dirigés contre l’Église elle-même, a souligné le docteur Jerry Pillay. Les mesures prises contre l’EOU obligent à se poser de sérieuses questions sur le respect de la liberté de religion et de conviction.”

“Nous estimons important de défendre la présence et le témoignage de l’église, où qu’elle soit” a souligné le secrétaire général du Conseil œcuménique des églises. “Le CŒE suivra attentivement la situation et réagira de la façon qui s’impose, conformément aux principes du droit international dans le domaine des droits de l’homme et de la défense de la liberté de confession religieuse” a déclaré M. Pillay.

Pour rappel, le 11 mars 2023, le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies s’est adressé aux primats des Églises orthodoxes locales, à plusieurs personnalités religieuses et aux représentants d’organisations internationales, partageant sa profonde préoccupation devant la forte aggravation des pressions des autorités ukrainiennes sur les chrétiens orthodoxes d’Ukraine. Le docteur Jerry Pillay faisait partie des destinataires du message du patriarche Cyrille. Sa Sainteté appelait à “« déployer tous les efforts possibles pour empêcher la fermeture forcée du monastère, qui entraînera une violation des droits de millions de fidèles ukrainiens à la liberté de confession religieuse, garantie par la Constitution de l’Ukraine, ainsi que par des documents comme les Statuts de l’ONU, la Déclaration universelle des droits de l’homme, la Déclaration sur l’élimination de toutes formes de discrimination fondées sur la religion ou la conviction, et de nombreux autres actes internationaux. »

Source: <https://mospat.ru/fr/news/90145/>